

GERMAINE TILLON,

**Pragmatisme méthodologique et originalité de ses analyses
anthropologiques**

Haddab Mustapha ¹

Résumé:

L'œuvre ethnologique de Germaine Tillon semble inspirée par deux orientations, l'une qui se soucie principalement d'être à l'écoute sans préjugé ni a priori des populations, elle veut comprendre les règles de vie et les attitudes sociales et culturelles et l'autre qui vise à la construction d'un système explicatif de la parenté dans l'ensemble du bassin méditerranéen et même au-delà de celui-ci. Ce système explicatif fondé en particulier sur une démarche comparative a le mérite de ne pas être clos ; il aboutit plutôt à un ensemble d'hypothèses incitant à recueillir des matériaux appartenant à différentes contrées. La vision des relations de parenté de Germaine Tillon la conduit à tenter d'éclairer différents aspects de la condition féminine dans les aires où domine la « république des cousins ».

Mots clés : Parenté, mariage préférentiel, endogamie, ethnologie, voile, éducation différentielle.

¹ Sociologue / haddabmustapha@yahoo.fr

GERMAINE TILLON,
Methodological pragmatism and originality of its
anthropological analyzes

Abstract:

The ethnological work of Germaine Tillon seems inspired by two orientations, one that is mainly concerned with listening without prejudice or a priori of the populations, she wants to understand the rules of life and the social and cultural attitudes, and another which aims at the construction of an explanatory system of kinship throughout the Mediterranean basin and even beyond it. This explanatory system based in particular on a comparative approach has the merit of not being closed, but rather leads to a set of hypotheses encouraging the collection of materials belonging to different countries. The vision of Germaine Tillon's kinship relations leads her to try to shed light on different aspects of the female condition in the areas dominated by the "republic of cousins".

Key words: Kinship, preferential marriage, endogamy, ethnology, veil, differential education.

جيرماين تيلون،

البراجماتية المنهجية وأصالة تحليلاتها الأنثروبولوجية

ملخص:

يبدو أن العمل الإثنولوجي لجيرمين تيلون مستوحى من اتجاهين، أحدهما يهتم بشكل أساسي بالاستماع دون تحيز أو بدهاء للسكان، فهو يريد أن يفهم قواعد الحياة والمواقف الاجتماعية والثقافية، وآخر يهدف إلى بناء نظام توضيحي للقرابة في جميع أنحاء حوض البحر المتوسط وحتى وراءه. يتمتع هذا النظام التوضيحي القائم بشكل خاص على النهج المقارن بميزة عدم الإنغلاق، ولكنه يؤدي إلى مجموعة من الفرضيات التي تشجع على جمع المواد التي تنتمي إلى بلدان مختلفة. يقودونا منظور علاقات القرابة حسب جيرمين تيلون إلى محاولة تسليط الضوء على الجوانب المختلفة لوضع المرأة في المناطق التي تهيمن عليها "جمهورية أبناء العمومة".

الكلمات المفتاحية: القرابة ، الزواج التفضيلي، زواج الأقارب، الإثنولوجيا، الحجاب، التعليم التفاضلي.

Je voudrais tenter, dans les pages qui suivent de repérer les aspects des travaux anthropologiques de Germaine Tillon sur l'Algérie et principalement sur la région des Aurès, qui continuent à représenter une étape indispensable à la connaissance de l'univers anthropologique des groupes et groupements sociaux liés à cette région, mais aussi au vaste ensemble socioculturel auquel selon l'auteur, cette zone appartient.

Pour pleinement appréhender la signification et la portée des thèmes et des hypothèses explicatives concernant l'univers aurasien développées par Germaine Tillon, il nous est apparu utile de relever les particularités méthodologiques qui caractérisent son approche du terrain.

L'œuvre ethnologique et anthropologique de Germaine Tillon se caractérise par une certaine singularité, dans la tradition socio-anthropologique française, y compris celle qui s'est constituée sur les « terrains » nord-africains. Singularité qui paraît résulter aussi bien des caractéristiques de sa biographie, que des composantes de son éthique et de sa culture scientifique. Il faut aussi la lier à son tempérament, qui donne un style spécifique à l'ensemble de ses textes.

La trajectoire scientifique de Germaine Tillon qui avait commencé par des apprentissages en quelque sorte classiques, dominée par la forte personnalité de Marcel Mauss (Tillon, 2000, p.13)², l'a conduite à effectuer un peu par hasard, des séjours inscrits institutionnellement dans le cursus normal des chercheurs de l'école française d'ethnologie, dans une des zones les plus reculées des Aurès. Comme le montre le récit de ses aventures ethnologiques, consigné dans « Il était une fois l'ethnographie », le travail qu'elle entreprend pour progresser dans la connaissance d'une autre culture que sa ou ses cultures d'appartenance, s'accompagne indissociablement d'un travail de connaissance de soi. Ce caractère « existentiel » de son rapport à l'ethnographie, retentit sur les méthodes qu'elle construit, chemin faisant, pour observer et analyser les modes d'organisation sociale et les conduites des groupes avec lesquels elle est en quelque sorte en dialogue.

L'œuvre ethnologique de Germaine Tillon représente ainsi un apport scientifique important non seulement par l'information qu'elle contient mais aussi par son style, qui se trouve aujourd'hui valorisé par les limites désormais patentes du structuralisme.

Les modalités selon lesquelles Germaine Tillon construit et analyse ses objets dans « Il était une fois l'ethnographie », n'est pas complètement indépendante du fait bien connu qu'elle a perdu le plus gros des matériaux qu'elle avait pu réunir durant ses séjours sur le terrain. « Il était une fois l'ethnographie », est un peu le récit de cette perte, et constitue simultanément en quelque sorte un effort de restitution ou de restauration du travail de collecte accompli dans les Aurès. La dimension biographique de l'approche de Germaine Tillon s'inscrit structurellement et non pas seulement conjoncturellement dans sa méthodologie. L'ouvrage qu'elle aurait écrit sur les Aurès, aurait sans doute été plus systématique, et plus classique, si ses documents et ses notes n'avaient pas été perdus.

« Il était une fois l'ethnographie », nous livre de nombreuses données qui renseignent sur des aspects significatifs de la trajectoire sociale et scientifique de l'auteur. Elle insiste en particulier sur le fait que c'est un peu accidentellement que les Aurès sont devenus son territoire de recherche fondamentale.

² Elle a également suivi l'enseignement de Van Gennep

Pour Germaine Tillon, la démarche de recherche de l'ethnographe, ne se sépare pas des conditions concrètes dans lesquelles celui-ci s'installe dans son terrain, de la manière dont il se nourrit, supporte les rigueurs climatiques et l'inconfort. Ces conditions participent de la détermination de la posture épistémologique de l'observateur. On trouve ainsi dans les ouvrages de Germaine Tillon et particulièrement dans « Il était une fois l'ethnographie », les éléments d'une sociologie des sociologues (Bourdieu, 1997), ou même pourrait-on dire une ethnographie des ethnographes. Les travaux de Germaine Tillon comprennent ainsi souvent une dimension réflexive importante.

La prise en compte en quelque sorte cathartique de son histoire personnelle³ dans ses démarches épistémologiques, est inscrite dans un recours permanent à l'histoire des civilisations auxquelles appartiennent les sociétés et les groupes sur lesquels elle se penche. Ce souci de rattacher l'étude des réalités présentes à leur histoire, en remontant parfois à des périodes très lointaines, apparaît plus systématiquement dans le « Harem et les cousins » (Tillon ; 1966)⁴. Ce besoin, chez Germaine Tillon de situer ses objets dans l'histoire de longue durée paraît constituer un point d'affinité entre elle et Jacques Berque, même si chez ce dernier la convocation de l'histoire prend des formes plus diversifiées, impliquant aussi bien la littérature que les arts, les styles, les jurisprudences, etc.

Germaine Tillon est toujours soucieuse de situer ses objets non seulement dans la longue durée mais aussi dans de vastes espaces. Elle est ainsi pourrait-on dire à l'affût des liens pouvant apparaître entre des traits ethnologiques relevés chez un des groupes étudiés, avec des caractéristiques de communautés vivant sur le pourtour de la Méditerranée, et parfois bien au-delà de la zone méditerranéenne. (« ...les histoires méditerranéennes sont parentes entre elles ... » écrit-elle par exemple, dans « Il était une fois l'ethnographie », p. 47).

La vision de Germaine Tillon dans son étude des groupes humains des Aurès, paraît ainsi évoluer dans un espace constitué de plusieurs cercles concentriques. Le centre des cercles, c'est l'Ahmar Khaddou. Autour de celui-ci se met en place le cercle des institutions locales, et des sédimentations de l'histoire locale, puis le cercle plus large constitué par les institutions et les pouvoirs installés par le régime colonial. De fil en aiguille on en vient à évoquer les liens de l'histoire des Aurès avec l'évolution des régimes en France, de Charles X à Charles de Gaulle. Elle s'initie en quelque sorte « sur le tas », à partir de son point d'observation de l'Ahmar Khaddou, aux logiques, certaines explicites d'autres implicites de la politique coloniale et ses incidences

³ Germaine Tillon considère par exemple que le fait qu'elle connaît bien l'histoire de sa propre famille et qu'elle en est en quelque sorte imprégnée, lui a donné des prédispositions pour mieux comprendre les complexités des généalogies dans les Aurès.

⁴ Voir par exemple les passages où elle montre la très grande ancienneté de l'obligation de la circoncision ou de l'interdiction de la consommation de la viande de porc, p. 93 et sq.

aussi bien sur les communautés algériennes, que sur la communauté numériquement restreinte des européens présents dans la région.

1- La langue comme instrument et comme objet :

L'esprit de la méthode pratiquée par Germaine Tillon conduit également à grandement valoriser la langue en tant que principal instrument de communication et en quelque sorte en tant que réservoir de données culturelles et historiques⁵. « J'ai laissé parler mes interlocuteurs » écrit-elle, (p.40) ou encore « J'apprenais surtout à écouter ce que chacun me disait, à ne pas savoir d'avance ce qu'il allait me répondre, et à garder secret ce qui devait l'être » (p.107). Elle intitule significativement le chapitre III de son livre, « Premières conversations avec l'habitant ». L'analyse de la sémantique des mots ayant cours dans le langage des interlocuteurs de l'ethnologue, constitue un guide important dans la mesure où l'évolution de cette sémantique est souvent révélatrice de changements sociohistoriques importants⁶. « Les vocabulaires écrits de Germaine Tillon sont des aveux, et quand les peuples oublient un mot, il convient, comme pour les individus, d'en chercher la raison » (Tillon, 2000, p.52). Elle relève aussi par exemple que le pouvoir colonial lui-même, dans une sorte d'intuition du pouvoir des mots, a préféré utiliser pour nommer les divisions territoriales qu'il a instituées, des termes (douars, ferquas, etc.) figurant depuis longtemps dans les nomenclatures des habitants de ces territoires, quitte d'ailleurs parfois à les détourner de leur sens originel strict.

On serait tenté de dire que chez Germaine Tillon le passage de l'ethnographie à l'ethnologie se fait un peu par l'humour et même peut être par une certaine autodérision. Et ce mélange du savoir et de l'érudition, à l'humour et à une certaine vivacité d'esprit particulière, donne à son écriture un style qui ne manque pas de qualités littéraires. On peut à titre d'illustration citer ce passage où elle décrit sa découverte de la beauté de la ville de Biskra et à travers cette beauté même la réalité du racisme : « J'avais aimé d'emblée Biskra à cause de ses jardins, de ses deux villes paresseusement mêlées entre palmiers et sables de ses terrasses un peu délabrées sous leurs fleurs, de son silence de ville d'eaux hors saison mais tandis que j'écoutais, une autre image de la double ville se condensait sous la première, et de menus comportements observés sans y prendre garde se mobilisèrent dans ma mémoire. Le gel brutal des souvenirs éclairants, les juristes le nomment intime conviction. Ce jour-là, j'entrevis pour la première fois, la mise à l'écart dite racisme » (Tillon, 2000, p.136).

⁵ « Le vocabulaire fournit toujours sur les mœurs dont l'origine est lointaine des indications précieuses : or dans les pays de langue arabe comme dans les régions parlant berbère, le poète appelle celle qu'il aime d'amour ma sœur. Lorsque l'auteur du chant d'amour est une femme, elle appelle son amant mon frère » (Le harem et les cousins, p.128)

⁶ Voir par exemple de ce point de vue, l'analyse du mot chaoui «tamza» (ogresse), dans « Il était une fois... ».

2- Ethnographie et multidisciplinarité :

La méthode ethnographique de Germaine Tillon représente plus un ensemble de pratiques construites pragmatiquement et en quelque sorte incorporées, qu'un système de règles et de principes théoriquement établis, puis appliqués à des objets délimités dans le terrain étudié. Sa règle d'or méthodologique a, semble-t-il, consisté à s'efforcer d'intérioriser l'aptitude à ne projeter sur les populations étudiées, aucun préjugé scientifique ou moral. « Fort heureusement écrit-elle par exemple, la sympathie me contraignait parfois à enfreindre mes théories » (Tillon, 2000). Cette forme de « neutralité axiologique », pour reprendre la fameuse formule de Max Weber, implique vis-à-vis des populations observées, non pas de l'indifférence, mais au contraire une forte sympathie. L'établissement d'un courant de sympathie a pour condition que l'ethnographe s'impose sur le terrain un mode de vie proche de celui de ses interlocuteurs, c'est-à-dire le plus souvent ascétique.

Ce refus de toute prévention théorique ou méthodologique, ne se traduit -il pas chez Germaine Tillon par une sorte d'éclectisme qui la conduit à puiser dans des registres de savoir très divers, des espaces et des temps historiques également vastes et variés, hypothèses et modèles explicatifs ? L'analogie qu'elle tente par exemple d'établir entre sa démarche et certaines notions de la méthode psychanalytique est-elle fondée, quand elle écrit par exemple « ...nous devons d'abord observer ...une société actuelle ou presque actuelle, et tenir alors grand compte de ses errances, de ses lapsus, ...déchiffrer ses rêves, et remonter alors dans son passé le plus lointain jusqu'à sa toute petite enfance. Comme le psychanalyste, nous allons donc disposer de deux sources d'information : d'une part des descriptions de comportements, actuels, objectifs contrôlables ; d'autre part leur confrontation avec des souvenirs, des cauchemars, des obsessions » (Tillon, 2000, p.15).

Ce recours fréquent à une large gamme de disciplines que l'on observe dans les travaux de Germaine Tillon et particulièrement dans « Le harem et les cousins » répond certes à son souci de réunir une argumentation multidimensionnelle à l'appui des thèses non-conformistes qu'elle construit à propos de la question centrale des relations de parenté au Maghreb et des analyses qu'elle propose des mythes (Masqueray, 1983, p. 20)⁷, des légendes et des rituels qu'elle a recueillis. La paléontologie, la préhistoire, l'archéologie, l'histoire etc. sont ainsi fréquemment sollicitées.

⁷ On note par exemple cette affirmation d' Emile Masqueray : « J'ai cru voir qu'elles (les cités) procèdent, indépendamment de toute idée religieuse, du désir qu'ont naturellement les hommes, de s'assurer la plus grande part possible de liberté personnelle ».

Sa méfiance vis-à-vis de toute forme de prévention théorique et sa curiosité pour la singularité des êtres et des choses et des institutions, conduit Germaine Tillon à se montrer critique envers différentes formes d'universalisations qu'elle repère chez des auteurs, dont elle reconnaît pourtant l'importance de leur œuvre. Elle reproche ainsi à Emile Masqueray sa tendance à expliquer les ressemblances entre les institutions par le recours à la notion de «nature humaine». Autre exemple : elle n'adhère pas au caractère trop systématique que la règle de la prohibition de l'inceste revêt chez Levi-Strauss. « Dans son livre qui est un classique de l'anthropologie, écrit par exemple l'auteur, Claude Levi Strauss explique cette prohibition quasi générale de l'inceste par la nécessité de l'échange...Encore faut-il s'entendre sur le sens qu'on donne au mot « inceste ».En le prenant dans son sens ethnologique, de mariage avec un parent très proche appartenant à votre lignée, il est possible de dire que le « mariage incestueux » est considéré dans toute la Méditerranée comme le mariage idéal » (Masqueray, 1983, p. 37).

Ces différentes techniques d'investigation et d'analyse que Germaine Tillon s'est constituée sur le terrain, elle les a appliquées à l'étude de plusieurs questions complexes ; nous évoquerons ci-dessous deux d'entre elles, celle qui concerne les structures de parenté et leur évolution dans la zone méditerranéenne comparativement à leurs caractéristiques dans d'autres aires du monde, et celle qui concerne les conséquences de cette évolution sur la condition féminine dans le bassin méditerranéen et en particulier au Maghreb.

3- Les trois « républiques » de la parenté :

D'une manière classique, Germaine Tillon s'est très vite tournée au moment de ses premiers contacts avec la société aurésienne, vers l'étude des structures familiales, la connaissance de celles-ci constituant une voie d'entrée particulièrement efficace pour accéder à l'intelligence de nombreux autres faits et comportements sociaux propres à cette société et susceptibles de faire l'objet de comparaisons fécondes avec d'autres sociétés. Les structures de la parenté sont, note Germaine Tillon, «...ce qui existe de plus essentiel de plus fondamental dans une société... » (Masqueray, 1983, p. 104).

Le fil conducteur des thèses de Germaine Tillon sur les structures parentales de l'aire méditerranéenne repose sur la distinction qu'elle opère entre trois types fondamentaux d'organisation lignagère. « Si on veut diviser le monde en trois tranches ayant chacune une structure propre écrit-elle ainsi, on peut pour des raisons évidentes baptiser « république des citoyens » la tranche moderne ; quant à la société dite sauvage, des motifs familiers aux anthropologues permettent d'admettre pour elle le surnom de « république des beaux frères ».Le troisième type de structure familiale distingué par l'auteure, est celui qu'elle nomme métaphoriquement « la république des cousins ». Par « république des citoyens » elle désigne

l'univers dans lequel les alliances matrimoniales se concluent entre personnes qui ne prennent pas délibérément en compte des règles préférentielles liées à la position du conjoint dans une lignée familiale déterminée. L'espace des conjoints possibles n'est limité que par un nombre réduit d'interdits liés à la prohibition de l'inceste. La « république des beaux frères » quant à elle est celle où règne le principe de l'« interdiction d'épouser une femme portant le même nom que vous, appartenant à la même lignée légale ». Il s'agit de systèmes d'échanges matrimoniaux exogames.

Le « Harem et les cousins » est essentiellement consacré à l'étude du troisième modèle de structure parentale, nommé « la république des cousins ».

Germaine Tillon procède dans son livre d'abord à un triple étayage de la thèse de la spécificité de la règle matrimoniale qui régit la famille élargie méditerranéenne ; cette règle est celle du mariage préférentiel avec le cousin (ou la cousine) patrilineaire. Triple étayage, pourrait-on dire, géographique, historique et anthropologique.

En s'efforçant de montrer que ce type de structure parentale est commun à une aire géographique déterminée, Germaine Tillon se donne en quelque sorte des possibilités plus importantes de démonstration de sa thèse du caractère fondamental de cette structure dans la constitution de la culture et même de la psychologie des populations concernées ; l'hypothèse de cette relation se trouve en effet renforcée du fait de la confirmation de son existence dans des sociétés différentes à bien des égards, mais très proches quant aux conduites relevant directement du type commun de structures parentales sur lesquelles elles reposent.

Ces particularités à la fois structurales et comportementales, Germaine Tillon les repère surtout dans la « zone méditerranéenne ». Particularités d'autant plus mises en lumière, qu'elles sont nettement délimitées au Sud de l'espace où elles prédominent largement, par une sorte de frontière constituée par le système matrimonial touarègue, essentiellement matrilineaire. « On peut encore étendre son [l'endogamie] domaine ...au-delà de l'ensemble arabo-berbère, jusqu'au domaine sémitique tout entier et même plus loin encore : sur l'ensemble de l'Ancien Monde. » (Tillon, 1966, p. 120). Cette vaste aire géographique marquée par des formes de relations matrimoniales à tendance endogamique, Germaine Tillon s'efforce d'en suivre les contours à travers des survivances, qui ont résisté à l'extension de la « république des beaux frères ». « En France écrit-elle par exemple, ...une endogamie familiale assez marquée a subsisté jusqu'à la seconde guerre mondiale, mais les oppositions ...expliquent peut-être qu'elles soient restées très discrètes » (Tillon, 1966, p. 123). On voit ainsi que pour repérer l'aire de l'endogamie, Germaine Tillon doit introduire dans l'observation ethnologique une essentielle dimension diachronique, sa démarche relève dans une certaine mesure de la paléontologie : à

partir d'éléments réduits et souvent dégradés, reconstituer l'ensemble du corps qui, dans des temps très lointains a existé dans son intégralité. Ces processus d'érosion qu'ont subi, sous l'effet conjugué du temps et de la diffusion des modèles civilisationnels des pays industrialisés, atteignent les régions où la règle du mariage avec la cousine parallèle s'était le mieux maintenu, à savoir le Nord de l'Afrique. « Avant 1940, écrit ainsi l'auteur, j'ai connu quelques jeunes intellectuels algériens qui commençaient à protester contre l'obligation où ils se trouvaient d'épouser un cousin que la famille avait choisi pour eux dès sa naissance. Après 1945, en nombre appréciable, ils avaient cessé d'obéir » (Tillon, 1966, p. 127).

En les livrant ainsi à de difficiles va et vient entre des données observables au présent et des savoirs paléontologiques, historiques et sociologiques certains conjecturels d'autres solidement établis, visant ainsi à conforter la connaissance du passé par celle du présent, Germaine Tillon insuffle à son texte une dynamique parfois déroutante. Pour rendre compte de la prévalence au Maghreb d'un système matrimonial à tendance endogamique, prévalence qui a longtemps été très forte et qui survit encore dans bien des aspects de la vie sociale, Germaine Tillon n'hésite pas à remonter à des périodes paléolithiques « Une certaine endogamie écrite, (c'est-à-dire le mariage préférentiel entre les enfants de deux frères) a pu découler dans la zone méditerranéenne d'une certaine perturbation sociale dont l'origine serait le grand évènement culturel qui nous venons de mentionner » (Tillon, 1966, p. 12). (Le grand évènement auquel il est fait allusion est celui de la révolution néolithique ; il s'est produit il y a 75 siècles).

Il est sans doute devenu aujourd'hui difficile de retenir l'ensemble des hypothèses explicatives de l'évolution des structures matrimoniales que Germaine Tillon expose si audacieusement. Plus éclairants paraissent être les mécanismes qu'elle dérive de ses analyses des structures de parenté observées dans le bassin méditerranéen, pour tenter d'expliquer des faits et des problèmes sociaux qui continuent à présenter des spécificités remarquables dans nombre de sociétés contemporaines et particulièrement dans des sociétés du Nord de l'Afrique.

4- Structures familiales et normes éducatives :

La corrélation que Germaine Tillon établit entre les spécificités des structures de parenté des sociétés du bassin méditerranéen et un ensemble de caractéristiques de l'esprit dans lequel sont élevés et éduqués les enfants des familles appartenant à cet univers, suggèrent de fructueuses pistes de recherche. Bien entendu ces structures éducatives ne se maintiennent dans les différentes sociétés observées qu'à des degrés fort différents de préservation et de diffusion.

Dans les familles qui, consciemment ou non, restent attachées au système d'échange matrimonial à tendance endogamique, et patrilocal, une éducation différentielle est donnée aux filles et aux garçons, éducation différentielle qui inculque les obligations liées au rôles que les uns et les autres sont appelés à jouer dans les échanges matrimoniaux, et dans les processus d'héritage non seulement de biens matériel mais aussi des biens symboliques, liés au prestige social, à l'exercice de l'autorité et à l'honneur des familles et des lignées.

Avec des outils conceptuels et des implications épistémologiques fort différents, Pierre Bourdieu⁸ comme Germaine Tillon soulignent l'importance de cette fonction d'inculcation de modèles de conduite et de catégories de perception et d'évaluation qu'exercent sur les individus les structures sociales auxquelles ils appartiennent.

C'est ainsi dès la prime enfance que le frère aîné est préparé à exercer dans la famille des fonctions, ce qui ne sera pas sans effet sur sa psychologie. « A travers tout le Vieux Monde, au nord et au sud de la Méditerranée, l'observateur contemporain peut ainsi recueillir d'antiques coutumes originales qui se ressemblent, et l'on peut ainsi rencontrer un peu partout des hommes qui eurent dans leur famille une certaine position assez périlleuse au point de vue psychique celle d'aîné. Ce petit bonhomme que ses cadets traiteront comme un personnage, que son père par pudeur n'osera pas embrasser devant un membre âgé de la famille, qui sera adulé par sa mère, sa grand'mère, ses tantes, ses sœurs, s'il n'a pas une très bonne nature, deviendra facilement insupportable » (Tillon, 1966, p. 112).⁹ Dans une terminologie qui n'est pas celle de Germaine Tillon, on pourrait dire que ses analyses établissent des homologies de structure entre un mode d'organisation familial et des processus de formation de types déterminés de personnalités, homologies qui revêtent une valeur heuristique considérable.

5- Structures de parenté et condition des femmes :

C'est, pourrait-on dire à un gain en objectivité que conduisent en outre les articulations qu'elle perçoit entre les caractéristiques des structures de parenté et le statut des femmes dans la « République des cousins ». Germaine Tillon rappelle que dans l'aire sociogéographique sur laquelle portent principalement ses observations, le statut des femmes se distingue par une importante dégradation. Ce serait toutefois une grave erreur que d'imputer à la seule influence de la chari'a islamique la situation à laquelle les femmes se trouvent réduites. Aux yeux de Germaine Tillon, ce sont plutôt les structures d'échanges matrimoniaux de type

⁸ Voir par exemple : Bourdieu, P.-E. (1972). *D'une théorie de la pratique* Genève. Paris, France : Droz.

⁹ On sait que c'est sous la direction de Germaine Tillon que Nafissa Zerdoumi a conduit une recherche publiée sous le titre « Enfants d'hier...Paris, Maspéro »

endogamique, qui sont à l'origine de l'évolution qui aurait conduit à la situation de la domination subie par les femmes. A l'origine seulement, parce que ce système matrimonial a subi des influences, en particulier celle de l'islam, qui ont conduit à des ajustements qui se sont produits au détriment des femmes. «Historiquement, note ainsi l'auteure, n'importe qu'elle incursion dans le passé nous démontre ... que le harem et le voile sont infiniment plus anciens que la révélation du Coran» (Tillon, 1966, p. 22).

Ce système endogamique qui se traduit en particulier par le mariage préférentiel du cousin avec sa cousine parallèle, porte en lui des mécanismes de coercition vis-à-vis des filles puisqu'en tant que promises à leurs cousins, il est nécessaire que les conditions de réalisation de cette promesse soient réunies. Toutefois l'avènement de l'islam, et les règles d'héritage que celui-ci a imposé à ces sociétés endogamiques contraint à un surcroît de rigueur vis à vis des filles : pour éviter que le patrimoine, en particulier le patrimoine foncier des lignages patrilinéaires, ne s'amenuise à mesure que les mariages se concluent, il était devenu nécessaire d'être encore plus vigilant dans l'application des règles endogamiques, ou de faire une entorse à la règle islamique qui stipule qu'une part de l'héritage doit revenir aux filles. Aussi bien la première attitude que la seconde aboutissait à renforcer la domination masculine. « ...pour pallier ce danger [le rétrécissement du patrimoine du groupe agnatique], les Maghrébins note ainsi Germaine Tillon, ont combiné les deux systèmes de protection possible, déshériter toutes les filles (c'est-à-dire violer la loi du Coran), et les marier systématiquement à des parents en ligne paternelle» (Tillon, 1966, p. 27). Pour l'auteure, l'islam a constitué un facteur aggravant, sans avoir été la cause première du caractère dominé du statut des femmes.

6- Pourquoi beaucoup de femmes se voilent-elles ?

Ce modèle explicatif compliqué du statut des femmes dans l'aire méditerranéenne, modèle qui convoque aussi bien la paléontologie, que l'histoire et la socio-anthropologie, est en quelque sorte « testé » dans l'analyse du phénomène de l'imposition du voile, en particulier à de très nombreuses femmes de la rive sud de la Méditerranée. Les observations que Germaine Tillon faisait dans les années soixante dans l'aire méditerranéenne, sur la fréquence du port du voile par les femmes des différentes sociétés appartenant à cette région, la conduisaient à constater l'existence d'importantes disparités. Seules des traces du port du voile subsistaient sur la rive Nord de la Méditerranée ; au contraire, sur la rive Sud les femmes en particulier les citadines, paraissent être de plus en plus nombreuses à s'y soumettre « ...le fait est là, note ainsi l'auteure : les villes d'Algérie, à la surprise générale, comptent encore parmi les cités musulmanes où l'on rencontre en grande nombre des femmes voilées, tandis que dans ses bourgs le voile féminin - tout ce qu'il symbolise- gagne du terrain» (Tillon, 1966, p. 207). C'est encore dans l'évolution

des structures familiales et de leur idéal endogamique, que Germaine Tillon croit pouvoir trouver l'hypothèse explicative la plus plausible de l'expansion du port du voile, l'influence de l'Islam ne constituant qu'un élément de renforcement et de justification formelle de ce processus. A ses yeux le recours de plus en plus fréquent à l'imposition du voile, est le signe de résistances, plus inconscientes que conscientes, à la dégradation subie par le système de parenté et d'échange matrimoniaux, sous l'effet de la modernisation et surtout de l'urbanisation. Le port du voile serait une sorte de symptôme du conflit millénaire qui oppose la « république des cousins » à l'envahissante « république des citoyens ». «Les «vieilles structures », note ainsi Germaine Tillon ne sont pas encore toutes détruites puisqu'elles continuent à s'effondrer sous nos yeux, mais elles ont commencé leur déclin il ya plus de sept mille ans » (Tillon, 1966, p. 184). L'un des principaux mérites de l'analyse de l'auteure du statut dominé des femmes dans l'aire méditerranéenne, est de mettre l'accent sur le caractère ancien, en particulier antérieur à l'Islam, des mécanismes sur lesquels repose le profond enracinement anthropologique de la domination masculine. En mettant ainsi au jour certaines des raisons pour lesquelles le volontarisme en matière de défense du statut des femmes, rencontre des limites, les analyses de Germaine Tillon paraissent comporter des points d'accord avec celles que développera plus tard Pierre Bourdieu dans son livre « La domination masculine ». Dans ce livre Pierre Bourdieu défend la thèse selon laquelle les structures anthropologiques et psychologiques sur lesquelles repose la « domination masculine » (Bourdieu, 1998), appartiennent à l'ordre de substrats sociaux essentiellement inconscients, ce qui explique les difficultés immenses que rencontrent les efforts volontaristes visant à remédier aux différentes formes d'infériorisation du statut des femmes. Les analyses de P. Bourdieu s'appuient pour une large part sur l'exemple de la société kabyle. Ce n'est ainsi pas un hasard si certains mouvements féministes ont exprimé leur opposition aux thèses de ces deux auteurs.

Quand dans « Il était une fois l'ethnographie... », ouvrage paru en 2000, trente quatre ans après « Le harem et les cousins », Germaine Tillon s'efforce de caractériser ses méthodes de travail et d'analyse, c'est autant la spontanéité et l'empathie caractérisant ses relations avec ses interlocuteurs sur le terrain, que la nature fort peu dogmatique et fortement hypothétique et heuristique de la matrice théorique qu'elle a établie pour relier d'une manière aussi cohérente que possible la diversité des faits recueillis qui forment la trame de ce livre. Dans l'ensemble de ses écrits anthropologiques, court une tension féconde entre deux besoins, celui d'intégrer les données recueillies dans un ensemble d'hypothèses qui leur donne du sens, et celui de ne pas forcer les faits en leur faisant subir en quelque sorte, des ajustements, destinés à confirmer le modèle théorique auquel elle s'efforce de les rapporter.

Bibliographie :

Bourdieu, P.-E. (1972). *D'une théorie de la pratique* Genève. Paris, France : Droz.

Bourdieu, P.-E. (1997). *Méditations pascaliennes*. Paris, France : Seuil.

Bourdieu, P.-E. (1998). *La domination masculine*. Paris, France : Seuil.

Levi, S.-C. (1949). *Les structures élémentaires de la parenté*. Paris, France : PUF.

Masqueray, E. (1983). *Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie*. Aix en
Provence, France : EdiSud.

Tillon, G. (1966). *Le Harem et les cousins*. Paris, France : Seuil.

Tillon, G. (2000). *Il était une fois l'ethnologie*. Paris, France : Seuil.